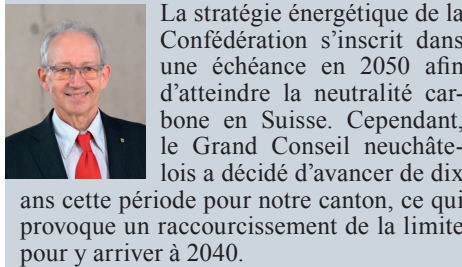


Éditorial

Le prix de la transition énergétique



La stratégie énergétique de la Confédération s'inscrit dans une échéance en 2050 afin d'atteindre la neutralité carbone en Suisse. Cependant, le Grand Conseil neuchâtelois a décidé d'avancer de dix ans cette période pour notre canton, ce qui provoque un raccourcissement de la limite pour y arriver à 2040.

Ainsi, lors des seize prochaines années, il s'agira pour le Canton et les communes neuchâteloises de prévoir un plan climat en adéquation avec le calendrier décidé par le Parlement. Cet objectif ambitieux est évidemment dicté par le contexte climatique préoccupant dans lequel nous nous trouvons et cette démarche est à saluer.

Toutefois, cette transition va générer de très gros investissements pour la Commune: isoler les bâtiments, installer des chauffages neutres en carbone, prévoir un large accès à des bornes de recharge pour véhicules électriques, électrifier le parc de véhicules communaux, créer des réseaux dédiés à la mobilité douce, intensifier la pose de panneaux photovoltaïques et développer le plus rapidement possible toutes les sources d'énergies renouvelables potentiellement disponibles... tout un programme!

Il existe néanmoins un paradoxe étonnant dans le cadre du plan climat fédéral et cantonal. Si la volonté politique est au rendez-vous, et au surplus nous possédons tous les atouts en Suisse afin de réussir la transition énergétique et d'atteindre les objectifs ambitieux énoncés, nous restons très largement à la traîne des pays avoisinants concernant la réalisation et la mise en œuvre des infrastructures de production d'énergies renouvelables.

Par exemple, l'arrêt de la centrale nucléaire de Mühleberg n'a pas été du tout anticipé alors que la sortie du nucléaire résulte d'une volonté politique affirmée. Si le manque d'électricité ponctuel peut être trouvé sur le marché européen, cette énergie est très chère et sans garantie d'approvisionnement à terme, car nous n'avons aucun accord avec l'Union européenne en ce qui concerne le marché de l'électricité.

Cet isolationnisme pourrait d'ailleurs nous jouer des tours en cas de délestage du réseau suisse. Afin de pallier les arrêts des centrales nucléaires en Suisse, la solution existe, grâce au mix énergétique renouvelable.

La mise en œuvre de cette solution doit être immédiate. Il est donc primordial de préparer l'avenir maintenant et d'investir massivement dans toutes les énergies renouvelables afin de garantir à chacun un accès sûr et pérenne à l'énergie et de pouvoir atteindre les objectifs que nous nous sommes donnés dans ce domaine.

François Cuche, conseiller communal

Rentrée scolaire

Le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) a le plaisir d'ouvrir ses portes le 14 août 2023 aux 2'200 élèves vaudruziens qui fréquentent l'école obligatoire. Ils sont répartis dans 13 collèges primaires (Cycles 1 et 2) et un collège secondaire (Cycle 3).

Le CSVR compte plus de 250 postes (environ 180 équivalents plein temps) pour assurer l'enseignement ainsi que le soutien aux élèves en difficulté d'apprentissage. Pour le fonctionnement de l'école et le bon suivi des élèves, la direction, les services socio et médico-éducatifs, la médiation, le secrétariat, l'administration, les personnes responsables des études surveillées ainsi que le personnel de l'office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) notamment complètent l'encadrement.

Cette année verra l'introduction de l'Éducation numérique en 4^e et 8^e années, les nouveaux moyens d'enseignement du français (en 1^{re}, 2^e et 5^e années) et des sciences de la nature au Cycle 2, de l'ouverture de huit classes ANIMA (enseignement de l'allemand par immersion) aux Cycles 1 et 2, l'ouverture d'une classe d'accueil à Fontainemelon et la mise en place d'Équipes ressources pour soutenir les classes et les élèves.

Sans aucun doute, les événements marquants de l'année seront le Campus Tour (14 septembre 2023), qui entend promouvoir les valeurs de persévérance, de solidarité et de dépassement de soi, et Les Charabiades (20 et 21 juin 2024), nées de l'envie d'ouvrir l'école, de valoriser les élèves et de rassembler la population autour d'un événement festif.

La direction du CSVR et le Conseil communal souhaitent une bonne reprise à tous les élèves.

Félicitations!



Cette année encore, carton plein. Tous les apprentis communaux ont obtenu avec succès leur certificat fédéral de capacité (CFC) ou attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

Le Conseil communal tient à les féliciter chaleureusement de cette belle réussite et à remercier tous les collaborateurs qui les ont formés et encadrés durant ces quelques années. Il s'associe à l'ensemble du personnel pour leur souhaiter plein succès dans leur avenir professionnel.

• Suphattra Chaiyasan	CFC assistante socio-éducative
• Sonia Ferreira Tavares	CFC agente d'exploitation, art. 32 OFPr
• Catarina Galamba	CFC de commerce
• Diana Silva Gonçalves	CFC assistante socio-éducative
• Jessy Ribeaux	CFC assistant socio-éducatif
• Valérian Vuillomenet	AFP forestier-bûcheron
• Kaléa Wenger	CFC assistante socio-éducative

Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous les dimanches **du 27 août au 29 octobre 2023** – excepté le dimanche 10 septembre 2023 – rue de l'Épervier 6, à Cernier, au rez-de-chaussée, de 18h00 à 19h00 ou au 079 546 55 73.



Mises à l'enquête

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, sont mises à l'enquête:

- la modification partielle du plan spécial «MOM Le Prélet» valant sanction préalable, aux Geneveys-sur-Coffrane;
- la modification partielle des plans et des règlements d'aménagement locaux de Coffrane et de Montmollin, secteur «Rive», qui comprend les documents suivants:
 - le plan portant modification partielle des plans d'aménagement locaux de Coffrane et de Montmollin, secteur «Rive»;
 - l'arrêté portant modification des plans et des règlements d'aménagement locaux de Coffrane et de Montmollin, secteur «Rive»;
 - le rapport sur l'aménagement comprenant le rapport d'impact sur l'environnement, ainsi que ses annexes.

La modification partielle des plans et des règlements d'aménagement de Coffrane et de Montmollin est accompagnée d'une demande de dérogation à l'arrêté cantonal concernant la protection des haies, des bosquets, des murs de pierres sèches et des dolines, du 19 avril 2006, pour la suppression d'un bosquet de 641 m² compensé au moins à surface égale sur le site (butte à aménager).

Les dossiers précités peuvent être consultés auprès de l'administration du développement territorial, Épervier 4, 2^e étage à Cernier. Toute opposition motivée est à adresser au Conseil communal, par écrit, durant la mise à l'enquête publique, soit **jusqu'au 25 août 2023**.

Offres d'emploi

En vue d'anticiper une augmentation des places en structures d'accueil parascolaire, la Commune met au concours, pour octobre 2023:

- plusieurs postes d'éducateurs (F/H), à des taux divers.

Les dossiers de candidature complets sont à envoyer par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, l'administration des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Anniversaires et júbilés

Fêtent en ce mois d'août 2023:

Noces de diamant (60 ans)

- Götz Marie Claire et Gérald, à Dombresson;
- Papaux Anne-Marie et Roger, à Fontainemelon.

Noces d'or (50 ans)

- Bindith Rose-Marie et Eric, à Dombresson;
- Christen Suzanne et Jean-Philippe, au Pâquier;
- Mägerli Chantal et Johann, à Fontainemelon;
- Muggli Martha et Franz, à Chézard-Saint-Martin;
- Soguel Mary-Claude et Gilbert, aux Hauts-Geneveys;
- Wertheimer Dominique et Didier, à Villiers;
- Zwahlen Rosmarie et Ernest, aux Geneveys-sur-Coffrane.

Bus 424 direct

Amélioration sur la ligne CarPostal 424 dès le 14 août prochain: le bus au départ des Geneveys-sur-Coffrane à 07h45 ralliera directement Cernier, sans arrêt intermédiaire. Le véhicule qui part une minute plus tard continuera pour sa part à effectuer tous les arrêts prévus sur la ligne, comme c'est le cas aujourd'hui.

En pratique, la seule conséquence de cette adaptation pour les personnes qui prennent le bus en question sera la disponibilité d'un seul véhicule à partir de Boudevilliers. Sur la base du nombre de passagers relevé sur cette course, la place à disposition sera suffisante.

Cette mesure vise à permettre un meilleur respect des correspondances en gare des Geneveys-sur-Coffrane.

Bibliowee-end

Un chien pour compagnon?

Pour passer du rêve à la réalité en toute connaissance des devoirs qui incombent à tous les propriétaires de chien, la bibliothèque communale de Val-de-Ruz propose une rencontre avec des membres de l'Amicale Neuchâteloise du Chien de Sauvetage Aquatique (ANCSA) le **samedi 26 août 2023**, au pavillon de l'école infantine, rue de Bellevue 2 à Fontainemelon.

Au programme

Dès 10h00, des moniteurs d'éducation canine de l'ANCSA renseigneront sur les besoins de base d'un chien, tels que son éducation, son alimentation, etc. et répondront à toutes les questions.

Dès 10h30, dans le préau du pavillon de l'école infantine, il sera possible de pratiquer des exercices de base avec les chiens de l'ANCSA et leurs maîtres, et tester ainsi le lien avec l'animal.

L'ANCSA présentera également ses nombreuses activités, que cela soit dans l'eau ou sur terre. Cette association donne ses cours sur le terrain de Klik'Agil à Cernier.

L'événement est ouvert à tous.



L'autopartage à Val-de-Ruz

La région Val-de-Ruz est dotée de quatre véhicules en autopartage à disposition de la population, gérés par la coopérative Mobility.

Deux voitures électriques de catégorie moyenne sont au service du public en face du restaurant L'Aubier, à Montezillon. De plus, un break hybride est stationné à la gare des Geneveys-sur-Coffrane, auprès de l'entreprise Felco, et une citadine électrique est basée à côté de l'arrêt de bus de Cernier centre.



Les véhicules Mobility peuvent être utilisés avec ou sans abonnement préalable, proposant ainsi une solution flexible pour l'utilisation ponctuelle d'un véhicule individuel. Une solution complémentaire aux transports publics qui rencontre de plus en plus de succès.

Informations détaillées: www.mobility.ch.

PAYSAGE DE L'ANNÉE

2022

PAYSAGE D'ALLÉES DU VAL-DE-RUZ



07.05.2019



23.03.2022

Perspective depuis les Hauts-Geneveys (photos: Parc Chasseral).